

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Une opportunité gagnant-gagnant pour les entreprises et les apprentis

C'est quoi ?

C'est un contrat de travail qui permet à l'étudiant de **combiner périodes en entreprise et temps d'études à l'école (physique ou en ligne)**.

Pour qui ?

- **Les 16 à 29 ans révolus**
- Dérogation à l'âge maximum si l'apprenti :
 - Est reconnu travailleur handicapé
 - Est reconnu sportif de haut niveau
 - Envisage de créer ou reprendre une entreprise

La grille de rémunération

Année de formation	Age de l'apprenti	% du SMIC	Montant du salaire brut mens.
1ère	16 à 17 ans	27%	504,09€
	18 à 20 ans	43%	802,82€
	21 à 25 ans	53%	989,52€
	26 ans et +	100%	1 867,02€
2ème	16 à 17 ans	39%	728,14€
	18 à 20 ans	51%	952,18€
	21 à 25 ans	61%	1 138,88€
	26 ans et +	100%	1 867,02€
3ème	16 à 17 ans	55%	1 026,86€
	18 à 20 ans	67%	1 250,90€
	21 à 25 ans	78%	1 456,27€
	26 ans et +	100%	1 867,02€

Vous êtes l'employeur

L'aide exceptionnelle proposée par l'État varie selon **votre effectif et le niveau du diplôme préparé**. Voici les montants pour chacune de nos formations :

Niveau	-250 salariés	+250 salariés
TP CA/TP SC	5000€	2000€
TP GP/TP GCF BTS CG	4500€	1500€
DCG	2000€	750€

Vos avantages



Exonération partielle des cotisations sociales



Coût salarial plus avantageux

En savoir plus

Vous êtes l'apprenti

Votre accompagnement vers l'alternance

Votre école de comptabilité en ligne **vous accompagne tout au long de votre démarche avec :**

- Le partage de ses offres partenaires
- La gestion et la signature du contrat
- La mobilisation des aides publiques dédiées aux apprentis

Une immersion enrichissante



Combine pratique et théorie



Rémunération mensuelle



Expérience significative sur votre CV

En savoir plus